

Page: 1/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600077

· Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

· Code du produit: 4317784349161

· UFI: SJXX-FQ70-690T-EM4D

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de préservation de corrosion
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater

sous l'effet de la chaleur.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

## · 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Page: 2/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 1)

#### · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

## · Mention d'avertissement Danger

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

acétate d'éthyle

hydrocarbure, C9-C11, n-alkane, isoalcanes, cycléniques, aromatiques (<2%) solvant naphta aromatique léger (pétrole)

#### Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la

chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

## · Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## · 2.3 Autres dangers

## · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.



Page: 3/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 2)

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composite des services	<u> </u>			
· Composants dangereux:				
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	n-Butane  Flam. Gas 1A, H220  Press. Gas (Comp.), H280	25-<50%		
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx 01-2119498062-37-xxxx		10-<25%		
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane     Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-<25%		
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46-xxxx	acétate d'éthyle  Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	10-<25%		
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119488216-32-xxxx	xylène Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	1-<5%		
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3 Numéro index: 013-002-00-1 Reg.nr.: 01-2119529243-45	Aluminium en poudre (stabilisée)  Tlam. Sol. 1, H228	1-<5%		
Numéro CE: 919-857-5 Numéro index: 649-327-00-6 Reg.nr.: 01-2119463258-33-xxxx	hydrocarbure, C9-C11, n-alkane, isoalcanes, cycléniques, aromatiques (<2%)  Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066	1-<5%		
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3 Numéro index: 030-001-01-9 Reg.nr.: 01-2119467174-37	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)  Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	1-<5%		
CAS: 64742-95-6 Numéro CE: 918-668-5 Numéro index: 649-356-00-4 Reg.nr.: 01-2119455851-35-xxxx	solvant naphta aromatique léger (pétrole)  Flam. Liq. 3, H226  Asp. Tox. 1, H304  Aquatic Chronic 2, H411  STOT SE 3, H335-H336	1-<5%		

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



Page: 4/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 3)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 5)



Page: 5/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 4)

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettovage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

#### · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

#### · Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 106-97-8 n-Butane

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

(suite page 6)



Page: 6/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 5)

VLEP Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle

VLEP Valeur momentanée: 1468 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m³, 200 ppm

CAS: 1330-20-7 xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Eviter tout contact avec les yeux.

#### · Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

#### · Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

## · Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### · Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants



Page: 7/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 6)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physiqueCouleur:AérosolGris

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation: -187 °C

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Inflammabilité Aérosol extrêmement inflammable.

Le mélange peut prendre feu ou être enflammé. La substance peut prendre feu ou être enflammée.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 1,1 Vol %
· Supérieure: 15 Vol %

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

• Température d'auto-inflammation >200 °C

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· **Dynamique:** Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C: 7.400 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,68 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Non déterminé.

· Test de séparation des solvants:

• **VOC (CE)** 95,50 % • **VOC (CE) g/l** 655,2 g/l

· Changement d'état

Température de suintement:

Propriétés comburantes
 Taux d'évaporation:
 Non déterminé.
 Non applicable.

(suite page 8)



Page: 8/14

Date d'impression: 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 7)

· Informations concernant les classes de dar	iger
physique	
Substances et mélanges explosibles	

néant Substances et melanges explosibles néant · Gaz inflammables néant néant

· Aérosols Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous

pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

néant

· Gaz comburants néant néant · Gaz sous pression néant néant · Liquides inflammables néant néant · Matières solides inflammables néant néant · Substances et mélanges autoréactifs

néant néant néant néant néant

· Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant néant · Liquides comburants néant néant · Matières solides comburantes néant néant

· Peroxydes organiques néant néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant · Explosibles désensibilisés néant

néant

néant

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique

· Liquides pyrophoriques

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



Page: 9/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 8)

- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- TOXICILE ai	gue Com	pte tend des données disponibles, les chieres de classification ne sont pas remplis.		
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
CAS: 106-9	CAS: 106-97-8 n-Butane			
Inhalatoire	Inhalatoire LC50/4h 658 ppm (rat)			
CAS: 67-64-1 acétone				
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)		
Inhalatoire	LC50/4h	76 mg/m³ (rat)		
CAS: 74-98-6 propane				
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/m³ (rat)		
CAS: 141-7	CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle			
Oral	LD50	5.620 mg/kg (lapin)		
Inhalatoire	LC50/4h	1.600 ppm (rat)		
CAS: 1330	CAS: 1330-20-7 xylène			
Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)		
hydrocarb	hydrocarbure, C9-C11, n-alkane, isoalcanes, cycléniques, aromatiques (<2%)			
Oral	LD50	>15.000 mg/kg (rat) (OECD 401)		
Dermique	LD50	3.400 mg/kg (rat) (OECD 402)		
Inhalatoire	LC50/4h	13.100 ppm (rat) (OECD 403)		
CAS: 6474	CAS: 64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)			
Oral	LD50	>6.800 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (rab)		
Inhalatoire	LC50/4h	>10,2 ppm (rat)		

## · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

## · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)



Page: 10/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 9)

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:		
CAS: 67-64-1 acétone		
LC50 (96h)	5.000 mg/L (Lepomis macrochirus)	
LC50/48h	8.800 mg/l (Daphnia magna)	
NOEC	430 mg/l (algae)	
NOEC/16h	1.700 mg/l (Pseudomonas putida)	
NOEC/48h	4.740 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	
96h LC50	5.540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	
hydrocarbure, C9-C11, n-alkane, isoalcanes, cycléniques, aromatiques (<2%)		
NOEC	24,3 mg/l (rat)	

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

(suite page 11)



Page: 11/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 10)

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:
- · Catalogue européen des déchets

16 05 04\* gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR UN1950 AÉROSOLS
- · IMDG, IATA AEROSOLS
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



ClasseÉtiquette2 5F Gaz.2.1

· IMDG, IATA



Class
 Label
 2 Gaz.
 2.1

(suite page 12)



Page: 12/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 11)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Gaz.
⋅ No EMS: F-D,S-U

• Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category

C, Clear of living quarters.

• Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1

litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class

1 except for division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

2.

For WASTE AEROSOLS:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

2.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ)
 Quantités exceptées (EQ)
 Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Catégorie de transport
Code de restriction en tunnels

· IMDG

Limited quantities (LQ)Excepted quantities (EQ)Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· "Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 13)



Page: 13/14

Date d'impression : 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 12)

## · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

acétate d'éthyle

hydrocarbure, C9-C11, n-alkane, isoalcanes, cycléniques, aromatiques (<2%)

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Methanol
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

#### · Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at:

(suite page 14)



Page: 14/14

Date d'impression: 11.04.2023 Révision: 11.04.2023

Numéro de version 310 (remplace la version 309)

Nom du produit: Spray de zinc-aluminium E-COLL

(suite de la page 13)

sdb@ede.de

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

## · Phrases importantes

H220	Gaz extrêmement inflammable.

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- Matière solide inflammable. H228
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux. H319
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- · Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

· Contact: sdb@ede.de

· Date de la version précédente: 19.11.2020 · Numéro de la version précédente: 309

## · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables - Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

## · \* Données modifiées par rapport à la version précédente